FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST PALMARES EQUITY

Rapport annuel au 31 décembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**
Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**
Commissaire aux comptes : **Aplitec**

Ofi invest Asset Management
Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Palmarès Equity (le « Fonds »).

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français.

Classification

Actions internationales.

Indications sur le régime fiscal

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs de parts peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par le Fonds, le cas échéant, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. Ainsi, certains revenus distribués en France par le Fonds à des non-résidents sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Avertissement : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Synthèse de l'offre de gestion

Caractéristiques							
Part	**Code ISIN**	**Affectation des sommes distribuables**		**Devise de libellé**	**Souscripteurs concernés**	**Montant minimum des souscriptions initiales**	**Montant minimum des souscriptions ultérieures**
		Revenu net	**Plus-values nettes réalisées**				
C	FR0007041546	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	1 part	1 part

Objectif de gestion

Ofi Invest Palmarès Equity a pour but de fournir à ses investisseurs un portefeuille d'OPCVM dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle l'indice EURO STOXX Dividendes Nets Réinvestis sur des durées supérieures à 5 années.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice EURO STOXX Dividendes Nets Réinvestis. Cet indice est composé d'environ 400 actions représentatives des principales sociétés cotées de la zone euro. L'indicateur de référence est calculé Dividendes Nets Réinvestis depuis le 30 avril 2011 (pour plus d'informations sur cet indice : www.stoxx.com). Ticker Bloomberg : SXXT Index.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées :

Ofi Invest Palmarès Equity est un OPCVM d'OPCVM qui investit son actif en parts et actions d'autres OPCVM eux-mêmes investis principalement en actions européennes (au minimum à hauteur de 70% de son actif).

L'allocation stratégique du Fonds est déterminée par une analyse historique des marchés actions internationaux, aboutissant à un cœur de portefeuille de 70% minimum en OPCVM d'actions européennes et une part de diversification hors Europe pouvant être comprise entre 0 et 30%.

La mise en œuvre de cette diversification sera réalisée par le gérant s'il estime qu'elle est source de valeur ajoutée pour le Fonds en termes de rendement /risque par rapport à l'univers de référence.

L'allocation tactique se fonde d'une part sur l'analyse d'une allocation géographique et d'autre part sur la sélection de fonds.

Un comité d'allocation d'actifs réunissant la direction économique et les différents directeurs de gestion du groupe se tient tous les trimestres et aboutit à l'établissement d'un scénario de marché et d'une grille de préférence d'allocation. A partir de cette grille le gérant déduit ses préférences tactiques d'allocation et peut être amené à modifier la pondération par zone géographique, taille de capitalisation (large cap, midcap…) ou style de gestion (valeurs de croissance, valeurs « value », …).

La sélection des OPCVM actions intègre par conséquent l'ensemble des thématiques et segments privilégiés par ce scénario. Elle est effectuée principalement au sein de la gamme de fonds gérés ou promus par le Groupe Ofi invest. Celle-ci sera éventuellement étendue à des OPCVM externes si leur spécificité n'est pas représentée au sein du groupe.

Le gérant pourra toutefois par la suite modifier la structure du portefeuille, au gré de ses anticipations ou de l'évolution des marchés.

Règlementation SFDR :

Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement. Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés) :

Le portefeuille de l'OPCVM est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

Le FCP sera investi au minimum hauteur de 70% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM Les OPCVM entrant dans la composition du portefeuille s'entendent toutes classifications confondues.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger coordonnés (agréés conformément à la Directive 2009/65/CE) investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement.

Le Fonds pourra également investir dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions suivantes :

- Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM coordonnés et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie ;
- Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM coordonnés ;
- Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés ;
- Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Et plus généralement tout OPCVM sur lesquels l'OPCVM est ou sera autorisé à intervenir selon la réglementation en vigueur.

La sélection d'OPCVM s'effectue en priorité au sein de la gamme de fonds gérés ou promus par le Groupe Ofi invest (homogénéité par rapport au scénario d'investissement). L'accès à toute l'information qualitative est disponible en permanence auprès des gérants, la cellule reporting du groupe fournissant quant à elle toute l'information quantitative nécessaire à toute sélection.

Elle peut toutefois être étendue à des OPCVM externes.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en parts et/ou actions d'autres OPCVM. Toutefois, dans le cas de souscriptions/ rachats importants ou d'opérations d'arbitrage présentant un décalage de règlement, le Fonds pourra temporairement être investi au-delà de 100%.

Titres en direct :

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements ou dans le cadre de la gestion de trésorerie à hauteur maximum de 30%, le portefeuille pourra être investi directement en actions, obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euros ou en devises.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. De la même façon, le gérant déterminera la duration et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille en fonction des objectifs de gestion et des opportunités de marché. Aucun critère relatif à la notation n'est imposé au gérant.

Autres actifs éligibles :

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% en cumul d'instrument du marché monétaire, titre de créance ou titre de capital non négociés sur un marché réglementé respectant l'article R. 214.12 du Code monétaire et financier.

Instruments dérivés :

Stratégie sur les contrats financiers :

Dans les limites prévues par la réglementation, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré).

La dynamisation ou la couverture du portefeuille se fera par la vente ou l'achat d'options et/ou de contrats à termes listés sur les marchés organisés sur les principaux indices mondiaux de référence actions. Ces stratégies participent de manière annexe à la poursuite de l'objectif de gestion qui reste avant tout lié à l'allocation et à la sélection d'OPCVM. Elles permettent néanmoins de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés (actions ou obligations), ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourrait ne pas bénéficier pleinement les OPCVM déjà en portefeuille.

De plus, le gérant peut utiliser les produits dérivés pour effectuer un ajustement rapide de l'exposition du portefeuille dans le cas d'une souscription ou d'un rachat de façon à maintenir une exposition inchangée du portefeuille, plutôt que de souscrire ou racheter des parts ou actions d'OPCVM.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

Dérivés actions :

Pour se couvrir ou s'exposer au risque général du marché actions, le Fonds utilise des contrats à terme listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions, sur actions individuelles ou autre type de support de type action. Le Fonds peut en outre gérer cette exposition par le biais d'options sur ces indices ou de futures.

Engagement du Fonds sur les contrats financiers :

Le Fonds calcule son ratio d'engagement selon la méthode de l'engagement (voir partie IV du Prospectus « Règles d'investissement »).

Contreparties aux opérations sur contrats financiers négociés de gré à gré :

Le gérant peut traiter des opérations de gré à gré avec les contreparties suivantes : BNP Paribas, CACIB, HSBC, JPMorgan, Natixis, Société Générale et UBS.

En outre, la Société de Gestion entretient des relations avec les contreparties suivantes avec lesquelles le gérant pourrait être amené à traiter : Bank of America Merrill Lynch, Barclays, Goldman Sachs et Morgan Stanley.

La Société de Gestion du Fonds sélectionne ses contreparties en raison de leur expertise sur chaque catégorie d'instruments dérivés et type de sous-jacents, de leur juridiction d'incorporation et de l'appréciation de la Société de Gestion sur leur risque de défaut.

Aucune de ces contreparties ne dispose d'un pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du Fonds ou sur l'actif sous-jacent des contrats financiers acquis par le Fonds ni ne doit donner son approbation pour une quelconque transaction relative au portefeuille.

De par les opérations réalisées avec ces contreparties, le Fonds supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du Fonds peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Garanties financières :

Conformément à la politique interne de la Société de Gestion et dans le but de limiter les risques, cette dernière a mis en place des contrats de garanties financières, communément dénommés « collateral agreement » avec ses contreparties.

Les garanties financières autorisées par ces contrats sont les sommes d'argent en euros ou en devises ainsi que pour certains d'entre eux, les valeurs mobilières.

La Société de Gestion ne recevant pas de titres financiers en garantie, elle n'a ni politique de décote des titres reçus, ni méthode d'évaluation des garanties en titre.

En cas de réception de la garantie financière en espèces, celles-ci pourront être :

- Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire Court Terme ;
- Ou non investies et déposées dans un compte espèces tenu par le Dépositaire du Fonds.

La gestion des garanties financières peut entraîner des risques opérationnels, juridiques et de conservation. Les risques associés aux réinvestissements des actifs reçus dépendent du type d'actifs ou du type d'opérations et peuvent consister en des risques de liquidité ou des risques de contrepartie.

La Société de Gestion dispose des moyens humains et techniques nécessaires à la maîtrise de ces risques.

Les garanties financières reçues des contreparties ne font pas l'objet de restrictions concernant leur réutilisation.

Le Fonds n'impose pas de restriction à ses contreparties concernant la réutilisation des garanties financières livrées par le Fonds.

Conservation :

Les instruments dérivés et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire du Fonds.

Rémunération :

Le Fonds est directement contrepartie aux opérations sur instruments dérivés et perçoit l'intégralité des revenus générés par ces opérations. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre des opérations sur instruments dérivés.

Titres intégrant des dérivés :

Le Fonds n'a pas vocation à acquérir directement des titres intégrant des dérivés. Il peut cependant être amené à en détenir indirectement à la suite d'opérations d'attribution.

Dépôts :

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de 12 mois auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 10 % de l'actif net.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal, l'OPCVM peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas, à l'emprunt d'espèce, dans la limite de 10 % de son actif.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

Profil de risque

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est un OPCVM classé « Actions internationales ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :
L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions :
L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de change :
Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Risque de durabilité :
Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement, aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents :
Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs :
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et engendrera dans ce dernier cas une baisse de la valeur liquidative.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management
Service juridique
Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)
Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Ces documents sont également disponibles sur le site : https://www.ofi-invest-am.com

C1 - Public

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

Date des données chiffrées : 31 décembre 2024, sauf si mentionné.

En 2024, les politiques monétaires ont connu des changements majeurs, avec une suprématie économique des États-Unis. La croissance américaine, soutenue par la consommation privée et les secteurs de la technologie et de l'IA, a contrasté avec celle de l'Europe. Malgré de nombreuses incertitudes politiques et géopolitiques, la croissance mondiale et les marchés financiers sont restés stables. L'inflation, qui avait diminué de moitié en 2023, a baissé plus progressivement en 2024 en raison de la rigidité de l'inflation des services. Cette désinflation a permis à la Réserve fédérale américaine et à la Banque Centrale Européenne d'assouplir leur politique monétaire, avec des taux directeurs à 4,5% aux États-Unis et à 3% dans la zone euro en fin d'année.

Après une année 2023 marquée par une reprise économique, les bourses mondiales ont continué de progresser en 2024, surtout aux États-Unis et en Chine. Cependant, le marché français a été pénalisé par l'instabilité politique. Le marché européen du crédit a bien performé, offrant des rendements attractifs malgré des taux longs en hausse en fin d'année. Le marché monétaire a surpassé les obligations souveraines.

L'environnement économique :

Pour la quatrième année consécutive, la croissance mondiale a dépassé 3%, mais avec des disparités importantes entre les régions. Les États-Unis ont été un moteur clé grâce à une consommation vigoureuse, tandis que la zone Euro a connu une reprise modérée avec des disparités sectorielles et nationales.

Aux Etats-Unis, la demande domestique a été soutenue par la hausse des revenus réels et des dépenses de consommation. Les entreprises américaines gardent des fondamentaux solides et ont surmonté la hausse des taux grâce à des liquidités abondantes. Quant au chômage, il est resté bas (4,2% en novembre), sans surchauffe du marché du travail. Au total, la croissance économique a été plus robuste que prévu, atteignant environ 2,8% en 2024.

De l'autre côté de l'Atlantique, la consommation privée a été moins dynamique, malgré un marché du travail solide et une hausse des salaires. A noter que le taux d'épargne est resté élevé, freinant la consommation. La croissance de la zone euro devrait être environ de 0,7% sur l'année 2024, soutenue par principalement par le secteur des services. La crise industrielle, notamment en Allemagne, a pesé sur la croissance. L'Espagne et les pays périphériques ont contribué positivement à la croissance de la zone euro.

En 2024, l'inflation[1] a diminué pour atteindre environ 3% aux États-Unis et dans la zone euro. Cette baisse a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire leurs taux directeurs de 100 points de base, les amenant à 4,5% aux États-Unis et à 3,0% dans la zone euro. La normalisation des bilans a également progressé, avec une réduction notable des actifs détenus par les deux banques centrales.

D'autres grandes banques centrales ont également baissé leurs taux, sauf la Banque du Japon (BoJ), qui a augmenté son taux directeur à 0,25% en 2024.

Les élections européennes ont vu une montée des partis d'extrême droite, comme prévu par les sondages. En France, les résultats ont conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées en juin, entraînant une instabilité politique et un dérapage budgétaire en 2024. En Allemagne, la rupture de la coalition d'Olaf Scholz a conduit à des élections anticipées prévues pour février prochain. Aux États-Unis, les résultats des élections ont été clairs et bien accueillis par les marchés, grâce aux baisses d'impôts annoncées et à un cadre favorable aux affaires. Il faudra attendre 2025 pour voir si le président américain mettra en œuvre son programme.

[1] L'inflation est une augmentation générale et continue des prix des biens et services dans une économie sur une période donnée.

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

Taux d'intérêt :

En 2024, les actions des Banques Centrales ont donné le « La » des marchés de taux. Les baisses de taux directeurs étaient attendues dès le début de l'année, mais ont été retardées. La BCE a commencé à baisser ses taux en juin, suivie par la Fed en septembre. Les taux courts ont été peu impactés et sont restés stables, tandis que les taux longs ont augmenté. Le taux à 2 ans américain est resté autour de 4,24%, et le taux à 2 ans allemand a légèrement diminué à 2,10% (-30bps). Le taux à 10 ans américain a augmenté à 4,57% (+70 bps) et le taux à 10 ans allemand à 2,36% (+34 bps).

Les obligations souveraines (obligations d'Etat) en zone euro ont donc eu une performance de 1,78% (pour l'indice JPM GBI EMU), inférieure aux fonds monétaires qui ont atteint presque 4%, un record depuis 2008. En parallèle, dans un contexte politique particulièrement dégradé en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives en juin dernier, l'écart des taux 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté d'environ 30 points de base pour terminer l'année au-dessus de 80 points de base. L'écart de taux entre les États-Unis et l'Allemagne s'est également creusé pour passer de 190 points de base début 2024 à 220 points de base en fin d'année.

Crédit :

Les obligations du secteur privé ont offert de meilleurs rendements : environ 5% pour les obligations de bonne qualité et 9% pour le crédit spéculatif à haut rendement. Le marché du crédit étant sensible au taux et aux marges de crédit (spreads), ce sont donc bien les spreads qui ont soutenu la classe d'actifs. Les émissions primaires ont atteint des records avec 588 milliards d'euros émis sur l'« Investment Grade » et 155 milliards d'euros sur le « High Yield »[2], selon OIS et Bloomberg (émissions financières et corporate). Les flux vers les fonds obligataires européens ont même triplé par rapport à 2023, permettant au passage aux entreprises de se refinancer.

Actions :

En 2024, les prévisions économiques ont été déjouées. Le ralentissement économique américain ne s'est pas concrétisé, l'inflation sous-jacente[3] est restée persistante, surtout aux États-Unis, et les tensions géopolitiques ont été constantes. Malgré cela, la volatilité[4] des marchés actions n'a pas augmenté, et de nombreux indices ont atteint des records historiques.

Les valeurs américaines ont représenté plus de 75% des grands indices internationaux, grâce à une croissance économique dynamique et auto-entretenue. Les investissements internationaux se sont concentrés sur les marchés américains, perçus comme un îlot de prospérité résiliente. L'innovation technologique, dominée par les entreprises américaines, a également prospéré, avec huit entreprises dépassant les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, toutes liées à l'Intelligence Artificielle. Un écosystème entier, incluant les infrastructures de centres de données et la génération électrique, en a bénéficié. Sur cette période, les marchés américains ont atteint une valorisation record, à près de 23 fois les résultats estimés de 2025, avec des secteurs variés comme l'industrie et les services financiers contribuant à cette croissance.

Le marché japonais a également bien performé, avec le Nikkei[5] dépassant son record de 1989, soutenu par la consommation des ménages et une inflation proche de 2%. Les marchés émergents ont connu une bonne année, notamment grâce au rebond des valeurs chinoises soutenues par les mesures de Pékin.

[2] On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

[3] L'inflation sous-jacente, également appelée inflation de base, est une mesure de l'évolution des prix qui exclut les éléments les plus volatils, tels que les produits alimentaires et l'énergie

[4] La volatilité est une mesure statistique de la dispersion des rendements d'un actif financier ou d'un marché. Elle indique à quel point les prix d'un actif peuvent fluctuer autour de leur moyenne sur une période donnée.

[5] Indice boursier le plus suivi au Japon. Il est composé des 225 plus grandes entreprises japonaises cotées à la Bourse de Tokyo.

La France et l'Allemagne, les deux moteurs économiques européens, ont connu des difficultés. La France a souffert d'une instabilité politique, entraînant une prime de risque sur son marché domestique, et le CAC 40 a terminé l'année en baisse de plus de 10% par rapport à son record de mai 2024. L'Allemagne, dépendante de l'économie chinoise, n'a pas vu la reprise manufacturière attendue, mais son marché a fini sur une note plus positive grâce à l'espoir de la fin des hostilités en Ukraine, d'une relance chinoise et d'un nouveau gouvernement plus dépensier.

Politique de gestion

2024 a été marquée par de nombreuses échéances électorales, dont l'une des plus importantes l'élection présidentielle du mois de novembre aux Etats-Unis, dans un contexte économique singulier. Cette singularité demeure « l'exceptionnalisme américain » qui se traduit par des bonnes performances macro et micro économiques qui défient les prévisions, alors que dans le même temps les autres grandes zones économiques Europe, Chine et Japon restent en retrait sur le terrain des performances économiques. L'objectif de l'atterrissage « en douceur », voire d'une accélération de l'activité économique, paraît totalement atteignable pour la FED qui a déjà clairement annoncé la fin de son cycle de durcissement monétaire fin 2023 pour lutter contre la forte remontée de l'inflation après la pandémie Covid-19.

Les problématiques géopolitiques internes, les difficultés structurelles et conjoncturelles de certains secteurs d'activité (ex : automobile, chimie, bâtiment), et la faiblesse de l'activité économique en Chine ont continué à peser négativement sur les performances économiques d'un grand nombre d'entreprises européennes. Comme en 2023, la thématique liée à la Technologie et plus spécifiquement l'Intelligence Artificielle a fortement soutenu la performance des grands indices boursiers mondiaux, cela au bénéfice absolu et relatif du marché des actions américaines.

Sur l'année 2024, l'indice S&P 500 Total Return réalise une performance de +25,02% alors que l'indice EuroStoxx 50 Net Total Return progresse de seulement +11,01%. Le taux de change EURUSD a démarré l'année à 1,1054 $ et termine l'année à 1,0354 $.

Pour finir, les banques centrales européennes et américaines ont réalisé les premières baisses de taux d'intérêts directeurs du nouveau cycle d'assouplissement monétaire. Les taux FED FUNDS qui se situaient à 5,50 en début d'année 2024 ont été abaissés à trois reprises jusqu'au niveau de 4,50 en décembre 2024. En ce qui concerne le taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, il est passé de 4,50 en début à 3,15 en fin d'année à la suite de 4 mouvements de baisse.

Gestion :

En 2024, le Fonds Ofi Invest Palmarès Equity a traversé une année riche en événements économiques et en fluctuations de marché. En janvier, le fonds a enregistré une performance de +0,95%, légèrement inférieure à celle de son indice de référence, l'EuroStoxx NR Index. Les tensions au Moyen-Orient ont entraîné une hausse des prix du pétrole, tandis que les actions technologiques ont montré une forte concentration des performances.

En février, le Fonds a progressé de 2,28%, soutenu par des records historiques sur les Bourses mondiales et des résultats exceptionnels de Nvidia. Les grandes Banques Centrales ont laissé entendre une possible baisse des taux, ce qui a soutenu les marchés. En mars, les marchés actions internationaux ont continué leur progression, atteignant de nouveaux sommets historiques. Cependant, avril a été marqué par un resserrement des liquidités mondiales, entraînant une baisse des indices actions et obligataires.

En mai, les marchés actions européens ont terminé le mois en hausse, portés par les perspectives d'assouplissement monétaire de la Banque Centrale Européenne et des indicateurs macroéconomiques positifs. En juin, les actions européennes se sont repliées en raison des incertitudes politiques en France, tandis que le S&P 500 a progressé. En juillet, la volatilité a augmenté, mais les actifs à risque ont montré une certaine résilience, soutenus par des résultats d'entreprises mitigés.

Août a été un mois mouvementé, avec une forte baisse initiale des marchés actions suivie d'un rebond grâce à des indicateurs économiques positifs et à la perspective de baisses de taux. En septembre, la faiblesse de la macroéconomie a pesé sur les actions européennes, malgré des baisses de taux par la Fed et la BCE. En octobre, les résultats décevants des grandes entreprises technologiques ont entraîné une baisse des actions, accentuée par les inquiétudes sur les politiques monétaires.

En novembre, la victoire de Donald Trump a propulsé les actions américaines à des niveaux records, tandis que les actions européennes ont été impactées par les turbulences politiques en France. Enfin, en décembre, les actifs à risque ont baissé en raison de la prudence de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne, qui ont toutes deux réduit leurs taux d'un quart de point.

Tout au long de l'année, le Fonds Ofi Invest Palmarès Equity a maintenu un taux d'exposition aux actions proche de 100%, ajustant ses positions en fonction des conditions de marché.

La sous-performance accumulée du Fonds est principalement attribuable à trois éléments :

- L'ESG – Les fonds les plus engagés ont particulièrement souffert : Ofi Invest ACT4 Positive Economy (+1,55 %) et Ofi Invest ESG Equity Climate Change (+1,84 %)
- L'exposition France via le fonds Ofi Invest France Equity (-0,86 %)
- L'exposition à un fonds quantitatif, Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta (-2,01 %), dont la sous-exposition aux secteurs des financières et des télécommunications a été particulièrement destructrice de performance ainsi que l'exposition à certaines valeurs spécifiques comme Deutsche Telekom, Nesté, SAP et Carl Zeiss Meditec.

Performances

Entre le 29 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, la performance du Fonds a été de 5,08% contre 9,26% pour son indice de référence (EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
Ofi Invest Palmarès Equity PART C	FR0007041546	29/12/2023	31/12/2024	5,08%	9,26%	1 585,38 €	1 665,84 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

				MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
OFI INVEST PALMARES EQUITY	OPC	FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	3 435 124,59	1 726 019,58
OFI INVEST PALMARES EQUITY	OPC	FR0012046621	OFI INVEST ESG EURO EQUITY SMART BETA I		2 345 711,10
OFI INVEST PALMARES EQUITY	OPC	IE00B0M62Q58	ISHR MSCI WORLD	599 069,12	
OFI INVEST PALMARES EQUITY	OPC	LU1829219390	LYX EUR STX BNKS		589 859,31
OFI INVEST PALMARES EQUITY	OPC	FR0012584167	OFI INVEST FRANCE EQUITY I	311 560,00	

C1 - Public

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf

Procédure de choix des intermédiaires

Le Groupe Ofi Invest a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe Ofi Invest, la société Ofi Invest Intermediation Services. En cas de recours à cette dernière, des commissions de réception et transmissions des ordres seront également facturés au Fonds en complément des frais de gestion décrits ci-dessus.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe Ofi invest. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 31 décembre 2024
- Taux : Pas de position au 31 décembre 2024
- Crédit : Pas de position au 31 décembre 2024
- Actions – CFD : Pas de position au 31 décembre 2024
- Commodities : Pas de position au 31 décembre 2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures : 4 209 963 euros**
- Options : Pas de position au 31 décembre 2024

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, Ofi Invest Palmarès Equity n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)
(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Informations relatives à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Palmarès Equity n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Palmarès Equity ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

C1 - Public

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

OFI INVEST PALMARES EQUITY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

OFI INVEST PALMARES EQUITY

Fonds Commun de Placement

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST PALMARES EQUITY constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point détaillé dans les « Règles et méthodes comptables », figurant dans l'annexe des comptes annuels.

Cette note traite des changements de méthodes comptables, y compris de présentation, liés à l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié). Elle expose notamment les conséquences découlant de la première application de ce règlement.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 avril 2025
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par

Maxime GALLET

Bilan Actif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	**29 190 055,04**
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**29 118 881,58**
OPCVM	29 118 881,58
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	**71 173,46**
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**29 190 055,04**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**310 809,09**
Comptes financiers	**162 802,89**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	**473 611,98**
Total Actif I+II	**29 663 667,02**

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	17 592 110,25
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	10 552 482,12
Résultat net de l'exercice	1 428 471,52
Capitaux propres	**29 573 063,89**
Passifs de financement II (*)	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**29 573 063,89**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	**71 173,46**
Emprunts (C)	**-**
Autres passifs éligibles (D)	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	**71 173,46**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**19 429,67**
Concours bancaires	**-**
Sous-total autres passifs IV	**19 429,67**
Total Passifs : I+II+III+IV	**29 663 667,02**

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

C1 - Public

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	35 325,35
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	10 988,75
Sous-total Produits sur opérations financières	**46 314,10**
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-240,28
Sous-total Charges sur opérations financières	**-240,28**
Total Revenus financiers nets (A)	**46 073,82**
Autres produits :	**-**
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	**-180 642,35**
Frais de gestion de la société de gestion	-180 642,35
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-180 642,35**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	**-134 568,53**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-**
Sous-total Revenus nets I = C+D	**-134 568,53**

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros (suite)

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	612 902,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 141,89
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**610 760,84**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	**610 760,84**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	950 725,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	1 553,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	**952 279,21**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	**952 279,21**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 428 471,52**

C1 - Public

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Ofi Invest Palmarès Equity est un OPCVM d'OPCVM qui investit son actif en parts et actions d'autres OPCVM eux-mêmes investis principalement en actions européennes (au minimum à hauteur de 70% de son actif).

L'allocation stratégique du Fonds est déterminée par une analyse historique des marchés actions internationaux, aboutissant à un cœur de portefeuille de 70% minimum en OPCVM d'actions européennes et une part de diversification hors Europe pouvant être comprise entre 0 et 30%.

La mise en œuvre de cette diversification sera réalisée par le gérant s'il estime qu'elle est source de valeur ajoutée pour le Fonds en termes de rendement /risque par rapport à l'univers de référence.

L'allocation tactique se fonde d'une part sur l'analyse d'une allocation géographique et d'autre part sur la sélection de fonds.

Un comité d'allocation d'actifs réunissant la direction économique et les différents directeurs de gestion du groupe se tient tous les trimestres et aboutit à l'établissement d'un scénario de marché et d'une grille de préférence d'allocation. A partir de cette grille le gérant déduit ses préférences tactiques d'allocation et peut être amené à modifier la pondération par zone géographique, taille de capitalisation (large cap, midcap...) ou style de gestion (valeurs de croissance, valeurs « value », ...).

La sélection des OPCVM actions intègre par conséquent l'ensemble des thématiques et segments privilégiés par ce scénario. Elle est effectuée principalement au sein de la gamme de fonds gérés ou promus par le Groupe Ofi invest. Celle-ci sera éventuellement étendue à des OPCVM externes si leur spécificité n'est pas représentée au sein du groupe.

Le gérant pourra toutefois par la suite modifier la structure du portefeuille, au gré de ses anticipations ou de l'évolution des marchés.

Règlementation SFDR :

Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement. Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net					
en EUR	29 573 063,89	28 144 592,37	45 249 899,18	58 395 671,98	49 762 206,64
Nombre de titres					
Parts	17 752,5457	17 752,5457	32 846,5457	35 691,5457	36 554,5457
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 665,84	1 585,38	1 377,61	1 636,12	1 361,31
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-7,58	-7,81	-8,47	-8,97	-7,37

C1 - Public

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la Société de Gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la Société de Gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres
Non applicable

Dépôts
Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises
Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan
Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes
Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais
Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes
Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,60% TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC. La commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Les frais indirects
Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont les frais, sur la base de l'actif net, ne dépasseront pas 3,50% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions
Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.
La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.
Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

C1 - Public

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**28 144 592,37**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-134 568,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	610 760,84
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	952 279,21
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**29 573 063,89**

Souscriptions rachats

Parts émises	-
Parts rachetées	-

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007041546 - OFI INVEST PALMARES EQUITY D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	**Exposition** +/-	**Autres pays** +/-	 +/-	 +/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Autres pays +/-	+/-	+/-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	4 210	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	**4 210**	**NA**	**NA**	**NA**

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité < 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	Décomposition par niveau de deltas < 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	163	-	-	-	163
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-

C1 - Public

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	**NA**	**-**	**-**	**-**	**163**

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	163	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	**163**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	GBP +/-	USD +/-	 +/-	 +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	24	-	-	-
Comptes financiers	33	6	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	495	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	**551**	**6**	**-**	**-**

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

C1 - Public

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	311	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	311	
CACEIS Bank	*311*	
Comptes financiers	163	
CACEIS Bank	*163*	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN / Société de gestion	Dénomination du Fonds / Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0000971160	OFI INVEST ESG EURO EQUITY C			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*5 109*
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D			
OFI INVEST AM	*France*	*Monétaire*	*EUR*	*3 651*
LU1209226882	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR			
OFI INVEST AM	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*3 263*
FR0000981441	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE I			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*3 226*
LU1209226296	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY I-C EUR			
OFI INVEST AM	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*3 118*
FR0012584167	OFI INVEST FRANCE EQUITY I			
OFI INVEST AM	*France*	*Actions*	*EUR*	*3 042*
LU2702915542	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR			
OFI INVEST AM	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*3 039*
LU0185497350	OFI INVEST ESG ETHICAL EUROPEAN EQUITY I EUR			
OFI INVEST LUX	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*2 280*
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY			
OFI INVEST LUX	*Luxembourg*	*Actions*	*EUR*	*1 709*
IE00B0M62Q58	iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)			
BLACKROCK LUX	*Irlande*	*Actions*	*EUR*	*682*
Total				**29 119**

Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	310 809,09
Total créances	**310 809,09**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-14 729,13
Autre	-4 700,54
Total dettes	**-19 429,67**
Total	**291 379,42**

C1 - Public

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU1209226296	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY I-C EUR	219,00	14 235,26	3 117 521,94
LU1209226882	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	218,00	14 969,95	3 263 449,10
LU2702915542	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	25 000,00	121,56	3 039 000,00
FR0000981441	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE I	695,00	4 641,07	3 225 543,65
LU0185497350	OFI INVEST ESG ETHICAL EUROPEAN EQUITY I EUR	11 985,00	190,27	2 280 385,95
FR0000971160	OFI INVEST ESG EURO EQUITY C	29 300,00	174,36	5 108 748,00
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	785,00	4 651,09	3 651 105,65
FR0012584167	OFI INVEST FRANCE EQUITY I	20 410,00	149,05	3 042 110,50
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	47,00	36 352,97	1 708 589,59
	Sous-total			*28 436 454,38*

C1 - Public

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024
Revenus nets	**-134 568,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-134 568,53**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-134 568,53**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-134 568,53
Total	**-134 568,53**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**610 760,84**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**610 760,84**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 552 482,12
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**11 163 242,96**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	11 163 242,96
Capitalisation	-
Total	**11 163 242,96**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions ou parts	17 752,5457
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Titres de créances				-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				**29 118 881,58**	**98,46**
OPCVM				*29 118 881,58*	*98,46*
GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY I-C EUR	Finance/Assurance	EUR	219,00	3 117 521,94	10,54
GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	Finance/Assurance	EUR	218,00	3 263 449,10	11,04
GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	Finance/Assurance	EUR	25 000,00	3 039 000,00	10,28
OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE I	Finance/Assurance	EUR	695,00	3 225 543,65	10,91
OFI INVEST ESG ETHICAL EUROPEAN EQUITY I EUR	Finance/Assurance	EUR	11 985,00	2 280 385,95	7,71
OFI INVEST ESG EURO EQUITY C	Finance/Assurance	EUR	29 300,00	5 108 748,00	17,28
OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	Finance/Assurance	EUR	785,00	3 651 105,65	12,35
OFI INVEST FRANCE EQUITY I	Finance/Assurance	EUR	20 410,00	3 042 110,50	10,29
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	Finance/Assurance	EUR	47,00	1 708 589,59	5,78
iShares MSCI World UCITS ETF USD (Dist)	Finance/Assurance	EUR	8 944,00	682 427,20	2,31
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-

C1 - Public

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				**29 118 881,58**	**98,46**

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Futures				
DOW JONES REAL ESTATE	24	-	2 040,00	150 360,00
EURO STOXX 50	53	-	57 595,00	2 586 930,00
FTSE 100	5	-	4 777,46	494 708,51
FTSE MIB	3	-	4 125,00	514 500,00
IBEX 35	4	-	2 636,00	463 464,00
Sous-Total Futures		-	***71 173,46***	***4 209 962,51***
Total Actions		-	**71 173,46**	**4 209 962,51**
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

C1 - Public

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 118 881,58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-71 173,46
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	71 173,46
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	473 611,98
Autres passifs (-)	-19 429,67
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	**29 573 063,89**

COMPTES ANNUELS
29 décembre 2023

C1 - Public

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**27 979 427,14**	**45 029 491,69**
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	**27 972 433,49**	**44 902 171,69**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 972 433,49	44 902 171,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**6 993,65**	**127 320,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 993,65	127 320,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	**159 177,35**	**382 562,60**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	159 177,35	382 562,60
Comptes financiers	**52 217,65**	-
Liquidités	52 217,65	-
Total de l'actif	**28 190 822,14**	**45 412 054,29**

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**17 730 845,85**	**35 461 807,77**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**5 440 525,94**	**8 319 140,06**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**5 111 956,18**	**1 747 163,13**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-138 735,60**	**-278 211,78**
Total des capitaux propres	**28 144 592,37**	**45 249 899,18**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**6 993,65**	**127 320,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres financiers	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**6 993,65**	**127 320,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 993,65	127 320,00
Autres opérations	-	-
Dettes	**17 047,71**	**26 499,86**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	17 047,71	26 499,86
Comptes financiers	**22 188,41**	**8 335,25**
Concours bancaires courants	22 188,41	8 335,25
Emprunts	-	-
Total du passif	**28 190 822,14**	**45 412 054,29**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	**1 999 503,63**	**3 633 600,00**
ACTIONS	1 999 503,63	3 633 600,00
ACHAT - FUTURE - DOW JONES REAL ESTATE	281 820,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	408 870,00	3 633 600,00
ACHAT - FUTURE - FTSE 100	447 550,63	-
ACHAT - FUTURE - FTSE MIB	457 815,00	-
ACHAT - FUTURE - IBEX 35	403 448,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 014,66	475,52
Produits sur actions et valeurs assimilées	16 472,61	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**23 487,27**	**475,52**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	33,67	183,52
Autres charges financières	-	-
Total (II)	**33,67**	**183,52**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**23 453,60**	**292,00**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	196 619,85	291 475,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-173 166,25**	**-291 183,50**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	34 430,65	12 971,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-138 735,60**	**-278 211,78**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.
Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la Société de Gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la Société de Gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,60% TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC. La commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont les frais, sur la base de l'actif net, ne dépasseront pas 3,50% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.
La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.
Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice		**45 249 899,18**	**58 395 671,98**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)		-	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-23 161 633,94	-4 039 355,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		7 631 279,56	1 620 833,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-	-251 433,49
Plus-values réalisées sur contrats financiers		519 000,01	923 492,98
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-74 002,51	-496 870,45
Frais de transaction		-3 452,75	-15 476,56
Différences de change		0,48	-0,81
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers		-1 963 657,76	-10 433 423,14
	Différence d'estimation exercice N : 6 824 966,93		
	Différence d'estimation exercice N - 1 : 8 788 624,69		
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers		120 326,35	-162 470,00
	Différence d'estimation exercice N : -6 993,65		
	Différence d'estimation exercice N - 1 : -127 320,00		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation		-173 166,25	-291 183,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		-	-
Autres éléments		-	114,36[1]
Actif net en fin d'exercice		**28 144 592,37**	**45 249 899,18**

(1) Reclassement comptes de régularisation vers la plus value

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme		
Passif	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres		
Hors-bilan	-	-
Taux	1 999 503,63	7,10
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres		

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	52 217,65	0,19
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	22 188,41	0,08
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	52 217,65	0,19	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	22 188,41	0,08	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	GBP	%	USD	%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	22 174,14	0,08	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	22 174,14	0,08	14,27	0,00	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	447 550,63	1,59	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2023
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	159 177,35
Total créances	**159 177,35**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-12 387,73
Autre	-4 659,98[2]
Total dettes	**-17 047,71**
Total	**142 129,64**

(2) Frais RTO

Souscriptions rachats

Parts émises	-
Parts rachetées	15 094,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU1209226296	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY I-C EUR	219,00	14 017,75	3 069 887,25
LU1209226882	GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	218,00	14 029,89	3 058 516,02
LU2702915542	OFI INVEST BIODIV GLOABL EQUITY I C EUR CAP	25 000,00	104,14	2 603 500,00
FR0000981441	OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE I	695,00	4 557,15	3 167 219,25
LU0185497350	OFI INVEST ESG ETHICAL EUROPEAN EQUITY I EUR	11 985,00	182,58	2 188 221,30
FR0000971160	OFI INVEST ESG EURO EQUITY C	29 300,00	163,85	4 800 805,00
FR0012046621	OFI INVEST ESG EURO EQUITY SMART BETA I	15 850,00	149,55	2 370 367,50
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	410,0321	4 474,74	1 834 787,04
FR0012584167	OFI INVEST FRANCE EQUITY I	18 410,00	150,35	2 767 943,50
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	47,00	34 278,21	1 611 075,87
	Sous-total			*27 472 322,73*

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-138 735,60	-278 211,78
Total	**-138 735,60**	**-278 211,78**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-138 735,60	-278 211,78
Total	**-138 735,60**	**-278 211,78**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 440 525,94	8 319 140,06
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 111 956,18	1 747 163,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**10 552 482,12**	**10 066 303,19**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 552 482,12	10 066 303,19
Capitalisation	-	-
Total	**10 552 482,12**	**10 066 303,19**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	17 752,5457	32 846,5457
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net en EUR	28 144 592,37	45 249 899,18	58 395 671,98	49 762 206,64	49 841 984,63
Nombre de titres Parts	17 752,5457	32 846,5457	35 691,5457	36 554,5457	36 704,5457
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 585,38	1 377,61	1 636,12	1 361,31	1 357,92
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire en EUR	-7,81	-8,47	-8,97	-7,37	-6,06

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**27 972 433,49**	**99,39**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			27 972 433,49	99,39
GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY I-C EUR	EUR	219,00	3 069 887,25	10,91
GLOBAL FUND OFI INVEST ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	EUR	218,00	3 058 516,02	10,87
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	3 878,00	500 110,76	1,78
OFI INVEST BIODIV GLOABL EQUITY I C EUR CAP	EUR	25 000,00	2 603 500,00	9,25
OFI INVEST ESG EQUITY CLIMATE CHANGE I	EUR	695,00	3 167 219,25	11,25
OFI INVEST ESG ETHICAL EUROPEAN EQUITY I EUR	EUR	11 985,00	2 188 221,30	7,77
OFI INVEST ESG EURO EQUITY C	EUR	29 300,00	4 800 805,00	17,06
OFI INVEST ESG EURO EQUITY SMART BETA I	EUR	15 850,00	2 370 367,50	8,42
OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	EUR	410,0321	1 834 787,04	6,52
OFI INVEST FRANCE EQUITY I	EUR	18 410,00	2 767 943,50	9,83
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	EUR	47,00	1 611 075,87	5,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel Marge CACEIS	EUR	6 157,00	6 157,00	0,02
Appel Marge CACEIS	GBP	725,00	836,65	0,00
DJE 600 REAL 0324	EUR	42,00	-1 050,00	0,00
EURO STOXX 50 0324	EUR	9,00	-4 590,00	-0,02
FTSE 100 FUT 0324	GBP	5,00	-836,65	0,00
FTSE/MIB 0324	EUR	3,00	-135,00	0,00
MEFF IBEX35 E 0124	EUR	4,00	-382,00	0,00
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			**159 177,35**	**0,57**
Dettes			**-17 047,71**	**-0,06**
Comptes financiers			**30 029,24**	**0,11**
ACTIF NET			**28 144 592,37**	**100,00**